



COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée

à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989

N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social : Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale élective du 13 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vendredi 13 juin à 19h, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale élective, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentation des clubs

- **47 clubs représentés (sur 81)**
- **107 représentants (sur 172) : le quorum au $\frac{1}{4}$ = 43 est atteint**
- **116 voix (sur 178) : le quorum au $\frac{1}{4}$ = 44,5 est atteint**

Pour rappel le quorum pour les votes ordinaires est du $\frac{1}{4}$ des représentants et des voix, le quorum pour la modification des statuts est de $\frac{1}{2}$ des représentants et des voix.

Présence des membres du Conseil d'Administration

Sont présents : Serge Ackermann, Frédéric Bounghnaseng, Florent Chatelain, Lydie Monfort, Louis Morin, Arnaud Rémy et Cathy Vannier.

Sont absents excusés : Aline Hervé, Marie Menant, et Loïc Rivière.

Aline HERVE étant absente, Arnaud REMY préside en sa qualité de vice-président de l'association, Il a déjà nommé Louis MORIN en sa qualité de secrétaire de l'association comme secrétaire de séance pour l'Assemblée générale ordinaire qui a précédé ainsi que pour l'Assemblée générale élective.

Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés.

Louis Morin rappelle les modalités spécifiques à cette Assemblée Elective, notamment en ce qui concerne le scrutin. Conformément aux statuts, celui-ci sera mené à bulletin secret pour l'élection des membres du conseil d'administration et l'élection du Président.

Le secrétaire ouvre la séance à 20h37

Ordre du jour suivant :

- 1) Renouvellement du Conseil d'Administration du Comité
- 2) Election du Président ou de la Présidente du Comité
- 3) Election des Délégués titulaires et suppléants du Comité aux assemblées générales de la Ligue de Bretagne de Badminton

1) Renouveaulement du Conseil d'Administration

Louis Morin rappelle que selon les statuts en cours :

- Les 10 membres actuels du Conseil d'Administration sont tous automatiquement démissionnaires,
- 16 places sont à pourvoir pour les 3 ans de la nouvelle Olympiade (l'Olympiade précédente s'étant étalée sur 5 ans), c'est-à-dire sur les exercices 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028,
- Le mode de Scrutin est secret, sur un mode plurinominal majoritaire à deux tours.

A la date limite impartie, 13 candidats se sont officiellement déclarés auprès du secrétariat du Comité.

La liste est la suivante :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| 1. Serge ACKERMANN | 8. Estelle REID |
| 2. Frédéric BOUNGNASENG | 9. Arnaud REMY |
| 3. Olivier EVAIN | 10. Anthony REPESSE |
| 4. Hélène LECOURSONNAIS | 11. Perrine SORIANO |
| 5. Allan LHOTELLIER | 12. Sandra TURPIN |
| 6. Lydie MONFORT | 13. Cathy VANNIER |
| 7. Louis MORIN | |

Lors de l'émargement, les représentants présents se sont vu remettre des bulletins comportant la liste en question. Il est alors possible d'y rayer le nom des personnes pour lesquels on ne veut pas voter. Le vote est lancé par appel des clubs sur ordre alphabétique.

Vote n° 5 : Election des membres entrants au Conseil d'Administration

1^{er} tour

Bulletins exprimés : 116

Bulletins nuls : 0

Abstention : 0

Résultats du 1^{er} tour		
Candidats	% votes positifs	Résultats
1. Serge ACKERMANN	100%	Elu
2. Frédéric BOUNGNASENG	100%	Elu
3. Olivier EVAIN	100%	Elu
4. Hélène LECOURSONNAIS	100%	Elue
5. Allan LHOTELLIER	100%	Elu
6. Lydie MONFORT	100%	Elue
7. Louis MORIN	100%	Elu
8. Estelle REID	100%	Elue
9. Arnaud REMY	100%	Elu
10. Anthony REPESSE	100%	Elu
11. Perrine SORIANO	100%	Elue
12. Sandra TURPIN	100%	Elue
13. Cathy VANNIER	100%	Elue

Les 13 candidats et candidates sont donc élus à l'unanimité dès le premier tour de scrutin. Le nouveau Conseil d'Administration est donc établi et peut délibérer : ses membres se réunissent alors à l'écart de l'Assemblée pour élire en son sein un Président ou une Présidente à présenter aux votes de l'Assemblée.

2) Election du Président ou de la Présidente du Comité

Les membres du nouveau Conseil d'Administration reviennent en séance. Ils ont élu Arnaud REMY au poste de Président du Comité.

Louis Morin rappelle que :

- L'Assemblée doit maintenant approuver ou non le Président proposé,
- Le mode de Scrutin est secret,
- Le Président présenté doit obtenir la majorité absolue des bulletins exprimés. Dans le cas contraire, le CA doit se réunir à nouveau pour élire une autre personne en son sein et la présenter aux votes de l'Assemblée. Le processus est réitéré jusqu'à l'approbation effective de l'Assemblée.
- S'il est approuvé, le Président est effectivement élu pour les 3 ans de la nouvelle Olympiade (l'Olympiade précédente s'étant étalée sur 5 ans), c'est-à-dire sur les exercices 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028,
- Lors de l'émargement, les représentants présents se sont vu remettre des bulletins concernant le vote d'approbation par Oui ou par Non du Président présenté par le Conseil d'Administration. Il est expressément demandé d'entourer la mention souhaitée (Oui ou Non),
- Le vote est lancé par appel des clubs sur ordre alphabétique.

Vote n° 6 : Election du Président ou de la Présidente

1^{er} tour

Bulletins exprimés : 116

Oui : 116

Non : 0

Bulletins nuls : 0

Abstention : 0

Arnaud REMY est élu Président du Comité à l'unanimité au 1^{er} tour.

À la suite de la proclamation du résultat salué par les applaudissements, Arnaud Rémy prend la parole pour remercier l'Assemblée pour lui-même et pour le projet dont il est porteur avec cette équipe nouvelle.

Il se félicite de la bonne représentativité de la nouvelle équipe sur le plan des clubs et demande aux clubs de faire preuve d'indulgence dans les premiers temps. Il précise qu'il ne faudra pas hésiter à communiquer et remonter les problèmes ou les insatisfactions pour une meilleur prise en compte en toute transparence. A ce titre par exemple, un questionnaire de satisfaction sera systématiquement proposé après chaque stage.

3) Délégués et leurs suppléants pour les AG de la ligue

Louis Morin rappelle que :

- Les représentants du Comité sont élus pour les 3 ans de la nouvelle Olympiade (l'Olympiade précédente s'étant étalée sur 5 ans), c'est-à-dire sur les exercices 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028.
- Les représentants seront sollicités en temps et en heure par la Ligue. En cas de non-disponibilité, il sera fait appel aux suppléants de la liste.
- Les listes pourront être complétées lors des futures AG pour sursoir aux démissions et aux postes vacants.

Seulement 4 candidats se sont officiellement déclarés préalablement auprès du secrétariat du Comité. Louis Morin demande aux personnes présentes intéressées de se déclarer en séance. 15 personnes supplémentaires se déclarent et se répartissent sur les deux listes de représentants titulaires et suppléants.

Les listes suivantes sont établies :

- **Candidats Représentants Titulaires**

1. Anthony REPESSE
2. Richard SELTRECHT
3. Louis MORIN
4. Frédéric BOUNGNASENG
5. Arnaud REMY
6. Jean-Yves DOUILLARD
7. Dany BOURRIEN
8. Dany LIEVRE
9. Frédéric DELEON
10. Frédéric THULOUP
11. Patricia LEPESTEUR
12. Serge ACKERMANN
13. 13. Xavier LE PICARD

- **Candidats Représentants Suppléants**

1. Olivier FROUIN
2. Serge BODIN
3. Hugo LEPETIT
4. Cathy VANNIER
5. Sandra TURPIN
6. Virgile HOUTIN

Vote n° 6 : Election des représentants titulaires à l'AG de la Ligue

Pour : 116 / Contre : 0 / Abstention : 0

Les représentants titulaires à l'AG de la Ligue sont élus à l'unanimité.

Votes n° 6 bis : Election des représentants suppléants à l'AG de la Ligue

Pour : 116 / Contre : 0 / Abstention : 0

Les représentants suppléants à l'AG de la Ligue sont élus à l'unanimité.

Louis MORIN met fin à la séance à 21h20.

L'assistance est alors invitée à se rendre à la cafétéria de la Maison des Sports pour le Vin d'honneur.

Le vice-président
COMITE DEPARTEMENTAL 35 BADMINTON
M. Arnaud REMY
Maison des Sports
13 Bis avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX
Tel : 02 99 54 67 60
35 badminton@wanadoo.fr



Le secrétaire
M. Louis MORIN

